

DU 5 FÉVRIER AU 15 MARS 2015

SONDAGE

2015

POUR LES USAGERS
DES SENTIERS
RÉCRÉOTOURISTIQUES
ET DES PLANS D'EAU

TIRAGE*
UN CASQUE
DE MOTONEIGE
OU DE QUAD



POUR PARTICIPER :

sq.gouv.qc.ca

* Ce concours est réservé uniquement aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Il commence le 5 février et se termine le 15 mars à 23 h 59. L'accès Internet est requis. Un tirage au sort aura lieu au Grand quartier général de la Sûreté du Québec, situé au 1701, rue Parthenais, Montréal le 31 mars 2015. Seuls les participants ayant fourni leurs coordonnées à la fin du sondage auront accès au tirage. La Sûreté du Québec communiquera avec les gagnants pour indiquer où et quand récupérer le prix. La date limite pour réclamer le prix est le 31 mai 2015 à 17 h. Les noms des gagnants seront rendus publics notamment sur les sites Internet des partenaires du concours. Les employés de la Sûreté du Québec peuvent participer au sondage, mais ne sont pas admissibles au tirage. Les casques sont offerts gracieusement par la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec et la Fédération québécoise des clubs quads. Pour toute question liée au sondage, veuillez remplir le formulaire : Commentaire et suggestion dans l'onglet Pour nous joindre sur le site Internet de la Sûreté du Québec.